



Chers parents, Chers responsables, Cher.Chère.s élèves,

À l'heure de clôturer cette année scolaire, voici quelques informations utiles sur l'organisation de la fin de l'année:

1) POUR TOUS

- Récupération du matériel

La reprise du matériel et des équipements a été organisée par les différents chefs d'atelier. Si, malgré tout, vous n'avez pas encore récupéré vos affaires, merci de prendre contact avec votre chef.fe d'atelier avant le 26 juin 2020.

- Récupération des livres à l'Amicale

Les élèves qui ont toujours des livres chez eux.elles peuvent encore les rapporter ce vendredi 19 juin et ce lundi 22 juin entre 8h-12h à l'Amicale.

- Casiers

Les élèves qui disposaient d'un casier cette année sont également invité.e.s à le vider et à remettre la clé au bureau de M. BULTEZ, Préfet, ce vendredi 19 ou ce lundi 22 juin, également entre 8h et 12h.

2) POUR LES ÉLÈVES DE 1ÈRE, 2ÈME, 3ÈME, 4ÈME ET 5ÈME ANNÉES

- Pas d'envoi de bulletin mais de l'attestation de sanction des études.

La sanction des études porte essentiellement sur la situation de l'élève au 13 mars 2020. Néanmoins, des conseils de classe sont organisés la semaine prochaine pour mesurer la manière dont le travail à distance et/ou en présentiel a pu permettre à certain.e.s de récupérer leurs difficultés et pour discuter des décisions à prendre de manière collective.

Il n'y aura donc pas de bulletin en tant que tel mais la délivrance d'une attestation de réussite, d'ajournement ou d'échec, avec la possibilité de prendre rendez-vous avec le directeur la semaine suivante si vous avez besoin d'éclaircissements.



- Envoi par mail

Vu le nombre d'élèves suivis dans notre école, il ne nous est pas possible d'organiser la traditionnelle remise des documents en présentiel tout en respectant les règles sanitaires imposées.

L'ensemble des documents utiles vous seront donc envoyés ce vendredi 26 juin par mail, sur l'adresse "école" de l'élève. Pour les élèves de 1ère et de 2ème années, ces documents seront envoyés par courrier postal.

3) POUR NOS ÉLÈVES SORTANTS

- Qualification

Tous les résultats ont été communiqués par mail, via notre secrétariat, ainsi que par téléphone pour les cas critiques.

- Proclamations

Nous avons jugé que la fin d'un parcours mérite un moment particulier pour se retrouver une dernière fois et se dire au revoir.

Tous les élèves sortants (6ème et 7ème années) seront donc conviés à une proclamation ce vendredi 26 juin 2020. D'ici ce weekend, un horaire précis sera communiqué pour chaque classe à des moments et dans des lieux différents afin de garantir des conditions sanitaires sécurisées pour chacun.e.

À notre grand désarroi, seul.e l'élève sortant.e sera autorisé.e à se présenter, pour limiter le nombre de personnes dans l'école. Mais un moment de célébration à l'extérieur de l'école peut se prévoir entre vous après les proclamations: Namur ne manque pas de lieux de réjouissances :-)

4) RECOURS

Si vous souhaitez introduire une demande de conciliation interne en contestation des décisions prises, la procédure vous sera fournie en même temps que les bulletins (En mains propres pour les sortants et par mail pour tous les autres).

La procédure est par ailleurs disponible sur notre site www.asty-moulin.be.



5) CADRE SANITAIRE POUR TOUTE PERSONNE QUI SE PRÉSENTE À L'ÉCOLE

Le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains à l'entrée et à la sortie du bâtiment.

Voici une année bien étrange qui se termine. Ces quelques semaines ont été riches en enseignements pour nous tous. Nous serons au poste en septembre, avec plein d'idées et de projets à développer et à concrétiser. Toujours au service du meilleur accompagnement possible pour nos élèves.

Bien à vous tous,

Le Comité Directeur